

## **LISTE DES PIÈCES POUR LA RADIATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE**

- 1 Copie de la carte d'identité ou passeport+ Original
- Carte d'immatriculation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Si mandataire : pouvoir + pièce d'identité
- Si artisan-commerçant : extrait K de moins de 3 mois

CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES – REPERTOIRE DES METIERS

**Réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h sauf le jeudi**